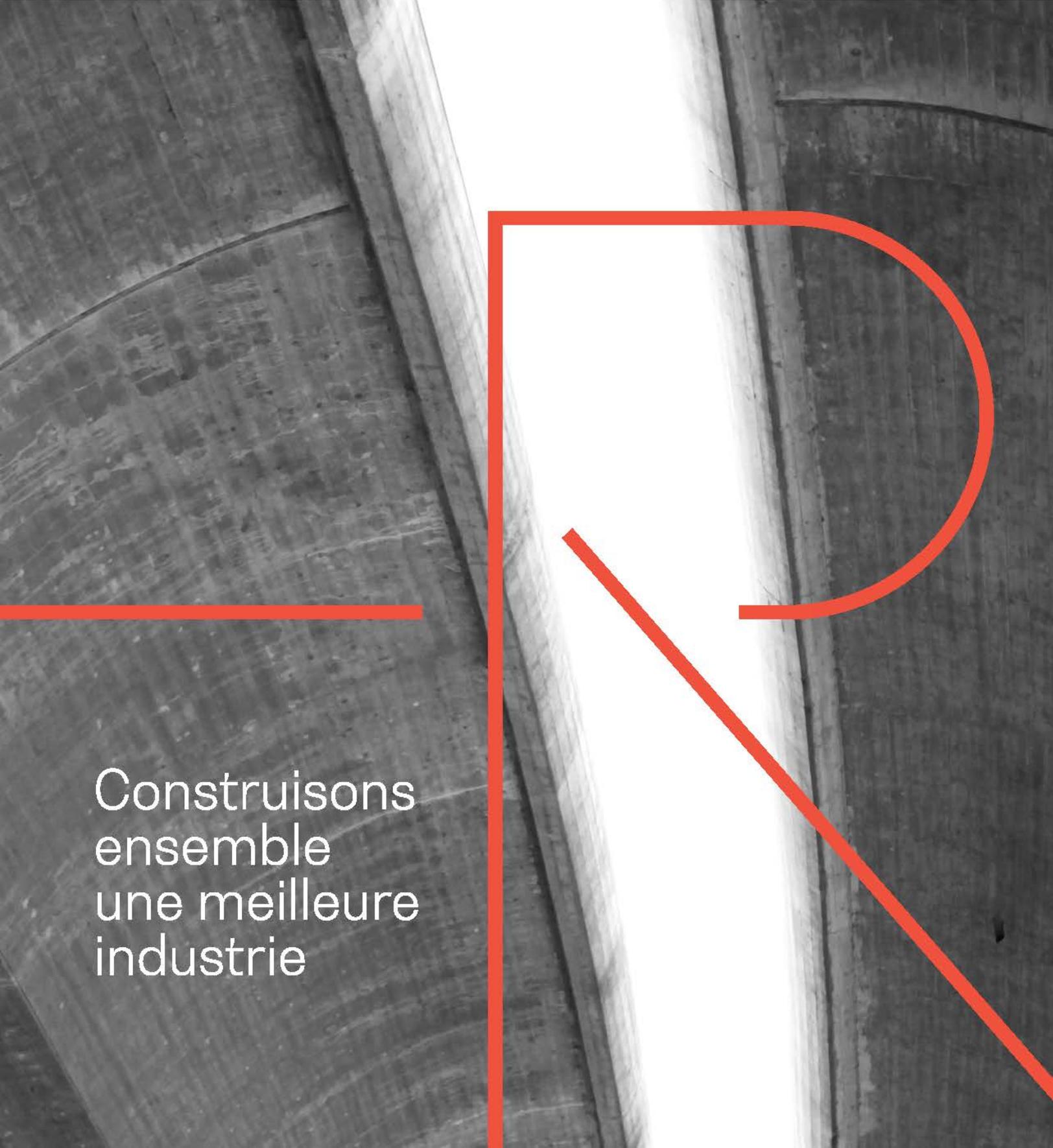


REVAY



Construisons
ensemble
une meilleure
industrie

À PROPOS DE REVAY

Fondée en 1970 et ayant son siège social à Montréal, Revay est la plus grande firme de conseil spécialisée dans les réclamations de construction au Canada. Aujourd'hui, Revay compte plus de 50 consultants, principalement des ingénieurs, des architectes, des technologues et d'autres professionnels du domaine, répartis dans ses cinq bureaux au Canada.

Au cours de notre longue histoire, nous sommes devenus familiers avec un large éventail de problèmes de construction. Cette expertise nous permet de fournir à nos clients et au secteur de la construction des conseils éclairés et éclairants. Aujourd'hui, notre clientèle englobe tout le spectre de l'industrie de la construction, et comprend notamment des maîtres d'ouvrages des secteurs privé et public, les différents ordres de gouvernement, des entrepreneurs généraux, des entrepreneurs spécialisés, des architectes, des ingénieurs, des cabinets juridiques, des institutions financières, ainsi qu'une variété d'associations de l'industrie.

Les projets deviennent de plus en plus importants et complexes. De ce fait, le secteur de la construction souffre souvent de retards et de dépassements de coûts. Nous allégeons la charge que les conflits font peser sur nos clients. Nous nous efforçons de clarifier et de trouver des solutions aux questions complexes afin que les entrepreneurs et les maîtres d'ouvrages puissent se concentrer sur la réalisation de projets rentables, dans les délais impartis, et profitables à la société. Nous allons plus loin en proposant des services de prévention des différends, de gestion des risques et de nombreux autres services de gestion de projet et de conseil qui aident nos clients à éliminer les conflits avant même qu'ils ne surviennent.

Tous les membres de l'équipe de Revay à travers le Canada travaillent ensemble dans le but d'aider nos clients et d'améliorer l'industrie qui nous tient à cœur.



NOTRE ÉQUIPE

Les membres de notre équipe sont notre plus grand atout. Nos conseillers sont reconnus pour leur engagement, tant dans la prestation de services à nos clients que dans leurs efforts pour améliorer l'industrie de la construction. Revay tire une grande fierté de la diversité de la formation, de l'expérience, des habiletés et des compétences de son équipe. Nos conseillers ont en commun leur souci de respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité professionnelles, et plusieurs d'entre eux ont reçu des accolades de l'industrie pour leurs réalisations dans leurs domaines de pratique respectifs.

Certains de nos conseillers travaillent chez Revay depuis des décennies, ce qui leur a permis d'acquérir une expérience et un savoir-faire considérables et d'ainsi offrir des services d'une qualité et d'une constance sur lesquelles nos clients savent qu'ils peuvent compter. Leurs connaissances sont maintenant transmises à nos futurs experts et dirigeants, ce qui permet d'assurer une continuité dans la livraison de produits et services de haute qualité, et dans l'engagement de Revay à améliorer l'industrie de la construction dans son ensemble. Notre effectif est l'un des facteurs par lesquels Revay se démarque. Nos clients bénéficient de la diversité de l'équipe de Revay qui a une vision à 360 degrés des projets de construction et des problèmes qui peuvent survenir, nos conseillers ayant travaillé pour des consultants, des entrepreneurs, des maîtres d'ouvrages et des firmes d'ingénierie ou de conception dans les secteurs public et privé.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

La clientèle de Revay se compose de tous les acteurs de l'industrie de la construction et comprend notamment les différents ordres de gouvernement, des maîtres d'ouvrages publics et privés, des entrepreneurs, des sous-traitants et fournisseurs, des firmes d'architecture et de génie incluant des firmes « Ingénierie, Approvisionnement, Gestion de Construction » (IAGC/EPCM), des cabinets juridiques, des institutions financières et différentes associations professionnelles du domaine de la construction. Nous avons réalisé des mandats dans tous les secteurs de l'industrie de la construction, et nous prenons présentement part, ou avons précédemment participé, à la plupart des mégaprojets au Canada.

Revay fournit des services dans les secteurs suivants de l'industrie de la construction :

- ✔ Infrastructures et transport
- ✔ Institutionnel
- ✔ Industriel, minier, pétrolier et gazier
- ✔ Énergie
- ✔ Commercial
- ✔ Installations militaires et bâtiments gouvernementaux
- ✔ Installations sportives, récréatives et culturelles
- ✔ Projets de construction spécialisés

L'expérience diversifiée de Revay en matière de projets nous permet de déterminer quelles meilleures pratiques pertinentes d'une industrie ou d'une région donnée peuvent être employées avec profit dans le cadre d'autres projets, et nos clients bénéficient du succès que leur procure notre polyvalence.



NOS SERVICES

Services de règlement des différends

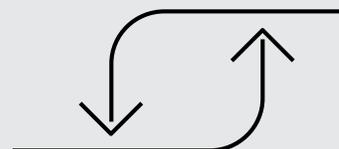
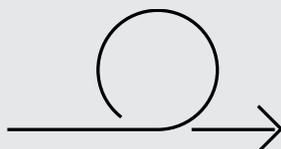
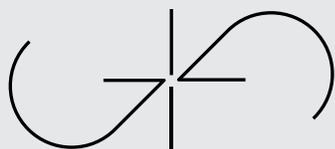
Le règlement des différends est le principal champ d'activité de Revay. Au fil des années, nous avons épaulé nos clients pour faire face à presque tous les types de problèmes et différends, ce qui a valu à notre firme une réputation d'honnêteté, de fiabilité et d'impartialité. Nous sommes aujourd'hui le chef de file canadien dans le domaine de la gestion des réclamations et du règlement des différends.

Services de gestion de projet

L'expérience acquise par Revay à travers le règlement de milliers de différends du domaine de la construction permet à nos experts et conseillers, par la prestation d'une gamme variée de services de soutien à la gestion de projet, d'aider nos clients à éliminer les problèmes et les conflits avant qu'ils ne surviennent.

Services de conseil

Beaucoup de nos clients font appel à Revay en tant que conseiller de confiance pour les assister dans l'élaboration ou l'examen de contrats, de documents d'appels d'offres, de devis, d'échéanciers, et de systèmes de mesure de l'avancement, entre autres services. L'un des services de conseil les plus connus de Revay est la gestion des risques. L'offre par Revay d'une gamme complète de services de conseil aide nos clients à réaliser leurs projets de construction de manière prévisible et répétable.





SERVICES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Après plus de 50 ans d'activité dans le secteur de la construction, Revay s'est taillé une réputation de chef de file canadien dans le domaine des réclamations et du règlement des différends. Notre approche invariablement impartiale nous a valu notre réputation de « tiers intègre ». Le haut niveau de satisfaction de nos clients repose sur notre compétence professionnelle, de même que sur les connaissances spécialisées et les approches analytiques distinctives mises à profit par Revay afin d'évaluer les réclamations et présenter les résultats de nos examens. Au cours de plus de 50 ans d'histoire, nous avons participé au règlement de plus de 7 000 différends, d'une valeur allant de 10 000 à 1 milliard de dollars.

Les services de gestion des réclamations et de règlement des différends offerts par Revay comprennent :

- ✔ Préparation de réclamations
- ✔ Évaluation de réclamations
- ✔ Rapports d'expertise et témoignage à titre d'experts
- ✔ Soutien aux conseillers juridiques
- ✔ Modes alternatifs de règlement des différends

L'expertise de Revay dans le domaine des analyses détaillées est essentielle pour réaliser :

- ✔ Analyses des délais d'exécution et des retards
- ✔ Analyse des pertes de productivité
- ✔ Analyse des ordres de changement
- ✔ Calcul des dommages
- ✔ Préparation de représentations graphiques pour les rapports d'expertise et les témoignages à titre d'experts



Préparation de réclamations

Lorsque les clients ne disposent pas de l'expertise ou des ressources internes nécessaires à la préparation d'une réclamation, Revay peut les aider à présenter leurs réclamations de façon claire, concise et convaincante. Nous effectuons des enquêtes approfondies afin d'élaborer pour nos clients des réclamations dont la défense est facilitée par des bases crédibles. Notre démarche comprend généralement l'élaboration d'une chronologie détaillée des événements, des analyses des retards et de la productivité, une analyse des problèmes en question, une démonstration des relations de cause à effet des éléments clés du différend, une justification des coûts, et la préparation de représentations graphiques. Nos clients bénéficient de la qualité de notre travail et de la fiabilité de nos résultats.

Évaluation de réclamations

Comme pour la préparation des réclamations, nos clients peuvent ne pas toujours disposer de l'expertise ou des ressources internes nécessaires pour évaluer les réclamations dans les délais requis par la plupart des contrats. Revay aborde l'évaluation des réclamations en évaluant d'abord la validité des documents de réclamation, puis en procédant à l'examen des analyses effectuées et des allégations mises de l'avant.

Rapports d'expertise et témoignage à titre d'experts

Les juges, arbitres et autres décideurs auxquels incombe la responsabilité de déterminer l'issue des litiges de construction s'appuient parfois fortement sur des preuves présentées sous forme de témoignages ou de rapports d'expertise. De nombreux professionnels de Revay ont été reconnus comme experts dans des causes où étaient en jeu les échéanciers des travaux, l'analyse des délais d'exécution et des retards, l'analyse des pertes de productivité et le calcul des dommages.

Afin d'aider les juges, arbitres et autres décideurs à mieux comprendre les questions complexes, Revay a recours aux stratégies suivantes :

- ✔ Une présentation des faits qui ne laisse pas place à l'équivoque
- ✔ Des analyses éprouvées, acceptées par l'industrie et adaptées au contexte
- ✔ Des conclusions énoncées dans un rapport simple, qui comprend des représentations visuelles claires

Soutien aux conseillers juridiques

Lorsqu'ils ne sont pas retenus à titre d'experts pour un litige, les professionnels de Revay sont en mesure de fournir un soutien technique aux conseillers juridiques dans la préparation de stratégies. Dans le passé, le cas échéant, cette assistance a pu prendre la forme de séances d'information sur des questions techniques complexes, ou d'une implication plus directe incluant la collecte d'informations, l'évaluation des arguments, la recommandation de questions pour la communication préalable de la preuve et le contre-interrogatoire, ainsi que la préparation de pièces.

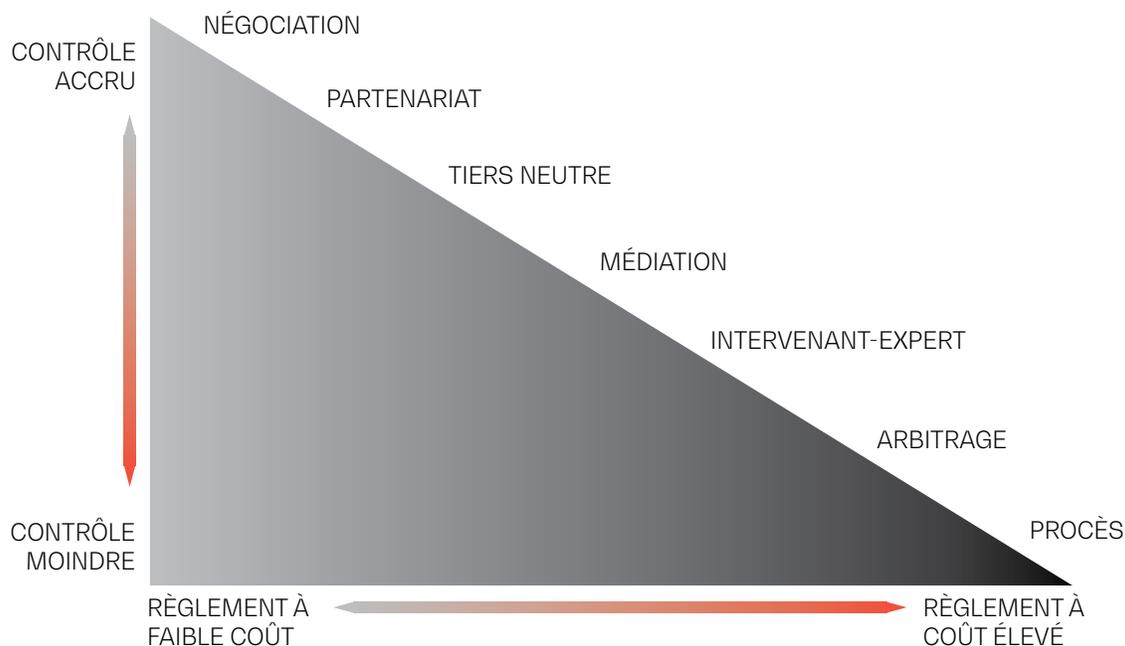
Modes alternatifs de règlement des différends

Les litiges relatifs aux retards et aux prolongations des délais constituent souvent un obstacle à la collaboration dont les équipes de projet ont besoin pour mener à bien les projets dans les délais impartis. Notre expérience de longues procédures d'arbitrage et de litige nous a appris que des différends qui s'étendent en durée peuvent entraîner des impacts considérables, et ce, tant en termes de temps que de coûts. Pour aider nos clients à résoudre les litiges plus rapidement et avec moins de ressources, nous préconisons le recours à des modes alternatifs de règlement des différends.

Les professionnels de Revay ont une expérience pratique de tous les modes alternatifs de règlement des différends, et ont agi comme arbitres, médiateurs, tiers neutres ou membres de comités de règlement des différends (CRD) dans un large éventail de litiges. Revay a dirigé des négociations qui ont permis de régler à l'amiable des réclamations de plusieurs millions de dollars pour des projets qui utilisaient divers modes de réalisation.

Revay peut soit prendre l'initiative et prendre directement part aux négociations, soit travailler en arrière-plan en fournissant une stratégie de négociation et des conseils.

PROCESSUS DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS



UNE EXPERTISE DE POINTE DANS L'INDUSTRIE

Quelle que soit la forme des examens effectués par Revay dans le cadre de son travail d'analyse détaillée, notre priorité est toujours d'établir le lien de causalité entre les problèmes examinés et nos conclusions afin d'être en mesure d'élaborer des analyses et des rapports sur lesquels nos clients ainsi que les juges, arbitres et autres décideurs peuvent s'appuyer.

Analyse des pertes de productivité

Des changements apportés à la conception, l'ajout de travaux supplémentaires ou des conditions imprévues au chantier sont tous des facteurs qui peuvent avoir un impact négatif sur la productivité. L'évaluation et le règlement de différends liés à la productivité reposent sur la bonne compréhension des causes de perte de productivité et sur la capacité d'en mesurer adéquatement les impacts. Il s'agit d'un champ dans lequel Revay s'est spécialisée, ayant notamment développé une expertise particulière dans l'évaluation de l'impact cumulatif des changements.

Analyse détaillée des échéanciers

Les retards, les interruptions ou l'accélération qui peuvent affecter l'échéancier d'un projet sont presque toujours en jeu dans les différends du domaine de la construction, et diverses méthodes d'analyse sont recevables. Revay se consacre depuis plusieurs années à la recherche des méthodes d'analyse les plus appropriées aux différents mandats qu'on lui confie et demeure à l'affût des moyens d'innover et d'améliorer leur utilisation.



Analyse des ordres de changement

Les ordres de changement sont fréquents dans la plupart des projets, et cela est encore plus vrai dans le cas des projets réalisés en mode accéléré. Revay a développé une méthode d'analyse des ordres de changement au cas par cas qui permet d'assurer l'évaluation adéquate de leur impact sur le projet.

Calcul des dommages

Les sommes auxquelles les parties ont droit constitue un élément névralgique du règlement des différends. Les circonstances dans lesquelles les dommages sont subis jouent un rôle déterminant dans leur calcul. Grâce à sa connaissance approfondie des diverses étapes d'un projet et de la structure de ses coûts, Revay est en mesure de déterminer adéquatement la valeur des dommages.

Préparation de représentations graphiques pour les rapports d'expertise et les témoignages à titre d'experts

Afin de venir en aide aux juges, arbitres et autres décideurs, Revay a élaboré des méthodes de représentation des résultats de ses analyses sous forme de graphiques qui facilitent la compréhension des questions techniques complexes. Ces graphiques servent également de support visuel aux témoignages écrits ou oraux de Revay.





SERVICES DE GESTION DE PROJET

La capacité d'anticiper et prévenir les différends est gage d'un succès accru pour vos projets. La variété des services de soutien à la gestion de projet que nous offrons tout au long du cycle de vie des projets, comme, entre autres, la planification, le contrôle de projet et l'administration des contrats, nous permet d'aider nos clients à éliminer les problèmes et les conflits avant même qu'ils ne surviennent, et ce, depuis le tout début jusqu'à l'achèvement de leurs projets.

Le succès des projets repose sur un large éventail de compétences hautement spécialisées. Revay est consciente que les ressources internes de ses clients sont souvent monopolisées par leurs responsabilités quotidiennes, et dans de tels cas nous pouvons suppléer les ressources de nos clients en leur fournissant une variété de services de gestion de projet.

L'objectif principal de Revay dans les mandats de gestion de projet qui lui sont confiés est d'aider ses clients à prévenir les différends. Voici quelques-uns des services de gestion de projet que nous pouvons offrir dans cette optique aux maîtres d'ouvrages, entrepreneurs et firmes de conception :

- ✔ Planification et ordonnancement
- ✔ Administration et suivi des contrats
- ✔ Gestion des changements et des réclamations, y compris leur examen, analyse et évaluation
- ✔ Suivi des projets, y compris le contrôle du coût global, de l'échéancier et de l'avancement, et production de rapports afférents

Nous avons fourni ces services à différents types de clients, notamment des maîtres d'ouvrages et leurs représentants, des entrepreneurs, des sous-traitants et des fournisseurs.

Notre expérience de soutien à cette gamme de clients dans la résolution de problèmes de construction complexes par la prestation de nos services principaux en règlement des différends nous a permis d'acquérir une perspective unique et une appréciation à 360 degrés des causes des différends.

Cette perspective particulière à Revay s'avère un atout inestimable dans le cadre de nos mandats de gestion de projet, car les principes qui sous-tendent notre approche de prévention des différends sont également ce qui nous permet d'éliminer les conflits avant même qu'ils ne se produisent.

Planification et ordonnancement

Nous pouvons fournir à nos clients, tant maîtres d'ouvrages qu'entrepreneurs, des conseils avisés concernant les spécifications liées à l'établissement des échéanciers, de même qu'en ce qui a trait à l'élaboration des échéanciers, leur mise à jour, et un large éventail d'autres questions liées aux échéanciers.

Nous avons fourni des services comme ceux qui suivent pour des milliers de projets, et ce, tant pour des maîtres d'ouvrages que pour des entrepreneurs :

Maîtres d'ouvrages :

- ✓ Élaboration de planifications et d'échéanciers de projet
- ✓ Services de planification par un tiers indépendant
- ✓ Revue des échéanciers des entrepreneurs
- ✓ Suivi des échéanciers des entrepreneurs ou de l'échéancier-maître
- ✓ Gestion des risques liés aux échéanciers

Entrepreneurs :

- ✓ Élaboration d'échéanciers de projet préliminaires
- ✓ Élaboration d'échéanciers de projet globaux
- ✓ Gestion des échéanciers – revues et mises à jour
- ✓ Présentations d'échéanciers personnalisées

Revay détient une expérience concrète des problèmes et défis qui sont régulièrement à la source de réclamations. Nous pouvons donc vous aider à assurer la tenue des dossiers nécessaires pour établir et démontrer les impacts des retards sur vos projets.

Administration et suivi des contrats

L'expertise acquise par Revay grâce à son activité principale dans le domaine du règlement des différends est directement intégrée dans nos mandats d'administration des contrats, que nous envisageons dans l'optique de prévenir les différends, ou d'en réduire les impacts.

D'après l'expérience de Revay, le but premier de l'administration des contrats est de s'assurer que les exigences contractuelles soient respectées par toutes les parties. Cela nécessite un suivi et une gestion détaillés des livrables des différentes parties tout au long de la vie du projet.

Lorsqu'elle fournit de tels services en continu, Revay priorise également d'autres aspects importants de l'administration des contrats, comme, entre autres :

- ✓ **Planification initiale :** La voie à suivre pour que soient atteints les objectifs du maître de l'ouvrage en matière de coût, de calendrier et de qualité
- ✓ **Facturation et suivi :** Utilisation de diverses techniques de contrôle de projet qui contribuent à faciliter le processus de paiement
- ✓ **Documentation :** Production de rapports précis, en temps opportun, et dans le format adéquat
- ✓ **Communication entre toutes les parties :** Établissement de relations efficaces entre tous les intervenants du projet pour favoriser la prévention des différends, ou des négociations fructueuses

Gestion des changements

Les ordres de changement risquent souvent de donner lieu à des réclamations. Lorsque nous aidons nos clients à traiter et gérer les changements, nous mettons l'accent sur la prévention, la gestion et le suivi des changements, ainsi que sur le processus d'approbation des ordres de changement.

Prévention : La prévention des différends se met en place dès la phase de préparation du contrat, notamment par la définition complète de l'étendue des travaux, l'élaboration d'échéanciers et de budgets réalistes, et celle de procédures bien définies de gestion des changements. Revay travaille en collaboration avec ses clients afin de les assister pour identifier aussi tôt que possible problèmes, retards et autres écarts par rapport aux données initiales du projet.

Gestion et suivi : Pour limiter l'impact des changements et maximiser le contrôle du processus d'approbation des changements, Revay aide ses clients à mettre en place des systèmes de gestion du déroulement des travaux. Le suivi des changements passés, présents et qui pourraient survenir dans le futur est l'une des spécialités de Revay qui lui permet de fournir à ses clients des prévisions et des tendances précises sur l'évolution de leurs projets.

Approbation des ordres de changement : L'approbation des ordres de changement nécessite une compréhension approfondie de chaque changement, ainsi qu'une juste évaluation de la meilleure approche à retenir pour en arriver à une approbation ou un règlement. Le coût du règlement de tout différend augmente en proportion du temps requis pour y parvenir. Revay travaille donc avec ses clients afin de favoriser l'obtention rapide des approbations, ou des règlements négociés.

Suivi des projets et rapports

Revay a développé une expertise particulière dans la présentation d'informations complexes sous des formes simples, au bénéfice de toutes les parties impliquées. Notre expérience nous a en effet amenés à constater que les représentations graphiques permettent d'intégrer un grand volume d'information, ce qui facilite la compréhension de questions complexes.

Nos consultants sont expérimentés dans la préparation de rapports écrits, tant sur une base *ad hoc* que dans le cadre de la production régulière de rapports sur l'état d'avancement des travaux. Les rapports d'avancement élaborés et mis à jour par Revay pour nos clients portent notamment sur :

- ✔ Avancement de la conception et de la construction
- ✔ Examen et analyse d'échéanciers
- ✔ Rapports sur les changements et variations
- ✔ Enjeux principaux et problèmes potentiels
- ✔ Tableau de bord des Indicateurs de Rendement Clés (IRC)
- ✔ Registres des risques
- ✔ Consolidation des informations provenant de plusieurs groupes de parties prenantes

Revay travaille de façon collaborative avec ses clients pour élaborer des outils de suivi adaptés à leurs projets spécifiques, afin que les informations puissent être facilement intégrées dans des rapports globaux.



SERVICES DE CONSEIL

Beaucoup de nos clients font de Revay leur conseiller de confiance. Ils peuvent en effet compter sur notre expertise fiable et notre perspective unique pour leur prêter assistance dans des domaines variés, et ce, des débuts jusqu'à la fin du projet. Que ce soit pour du soutien, un avis ou à titre de consultant, Revay est en mesure d'offrir ses services à chaque étape du cycle de vie des projets. Nos services de conseil comprennent entre autres :

- ✔ Gestion des risques
- ✔ Revue de contrats et devis
- ✔ Enquêtes et études
- ✔ Séminaires et formations
- ✔ Audits de projets indépendants, tels des bilans de santé des projets, ou des examens *ad hoc* des échéanciers et des études de coûts pour en évaluer le rendement
- ✔ Facilitation et élaboration des leçons apprises à la fin des projets

Cette gamme complète de services de conseil offerte par Revay aide nos clients à réaliser leurs projets de construction de manière prévisible et répétable.

Un aperçu de nos services de conseil – services de gestion du risque

Revay a la conviction qu'une saine gestion de l'incertitude est fondamentale pour prévenir les différends et assurer la réussite des projets. C'est pourquoi la gestion des risques est l'un des services de conseil les plus connus de Revay.

Revay commence la prestation de ses services de gestion des risques dès la phase de conception, durant laquelle nous travaillons avec nos clients pour définir les incertitudes entourant les objectifs globaux et l'environnement du projet, et développer une stratégie de mise en œuvre appropriée. Ensuite, durant la phase de planification, Revay aide ses clients à définir et à quantifier les incertitudes systématiques et liées aux événements dans les plans de projet. Des analyses de risques sont effectuées à ce stade, ce qui permet d'obtenir des estimations « *baseline* » et des échéanciers plus précis pour nos clients. Revay prête également assistance à ses clients tout au long de leurs projets pour l'élaboration et la tenue de registres de risques, afin de s'assurer que la gestion des risques soit effectuée de manière responsable.

Le Bulletin Revay

DIFFUSION DES CONNAISSANCES

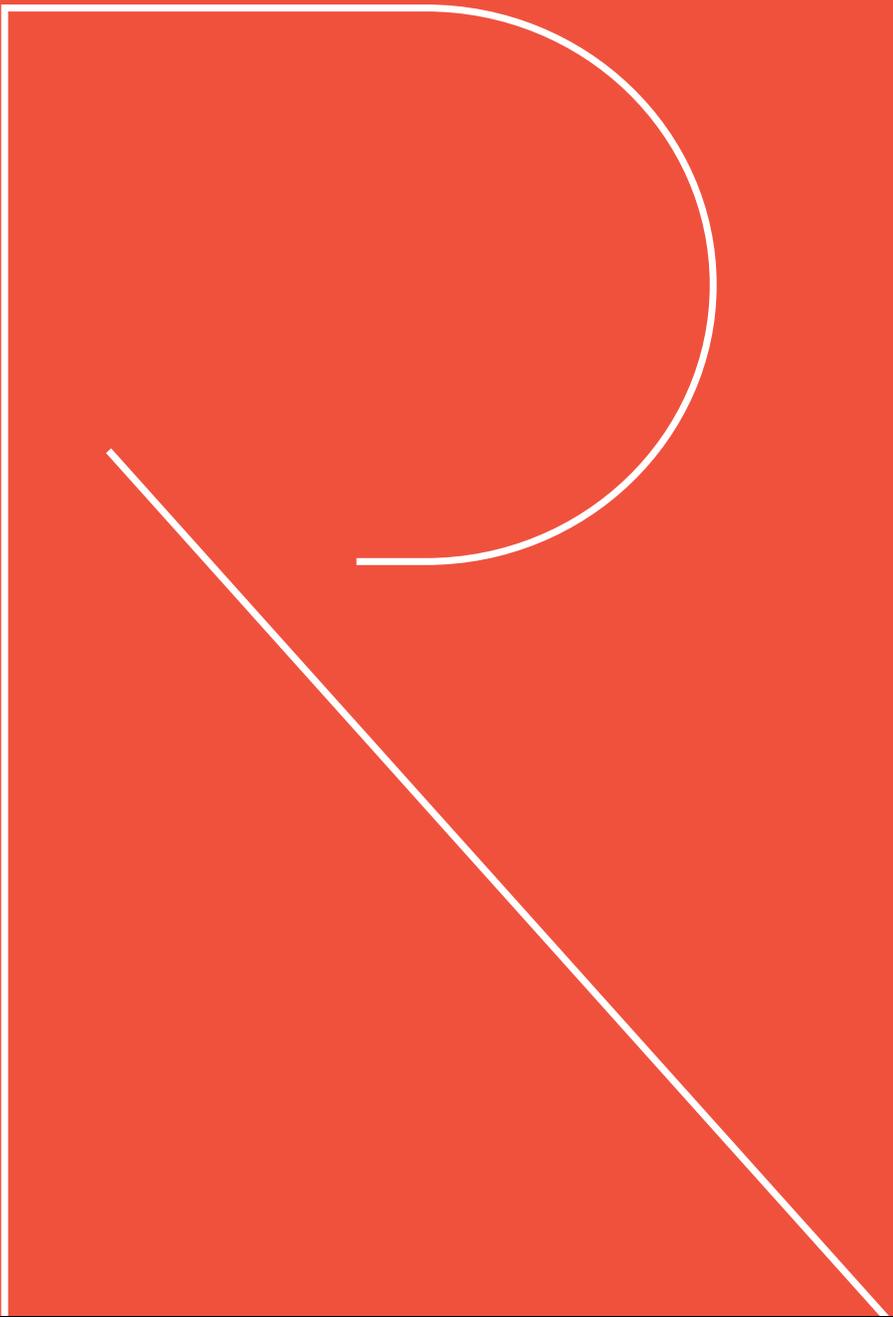
Revay a à cœur de contribuer à l'enrichissement des connaissances de ses clients et de la communauté de la construction à titre de leader en matière de réclamations et de règlement des différends, entre autres sujets liés à la construction. Plusieurs de nos consultants partagent ainsi fréquemment leur expertise et leur savoir lors de conférences et séminaires / webinaires pour des associations et dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur au Canada, de même que dans *Le Bulletin Revay*.

Le Bulletin Revay est notre publication phare, dans laquelle nos consultants aiment partager leurs connaissances avec tous les acteurs de la communauté de la construction.

Nos clients et la communauté de la construction se tournent souvent vers notre *Bulletin Revay* où se trouvent des pistes de réflexion et des conseils pertinents et pratiques qui s'adressent tant aux maîtres d'ouvrages qu'aux entrepreneurs.

Consultez notre site Web pour vous tenir au courant de nos dernières actualités et observations les plus récentes sur l'industrie de la construction.





BUREAUX DE REVAY

MONTRÉAL

4333, rue Sainte-Catherine O. | bur. 500
Montréal, QC H3Z 1P9
(514) 932-2188
montreal@revay.com

TORONTO

7025 Langer Drive | Suite 110
Mississauga, ON L5N 0E8
(905) 858-1303
toronto@revay.com

OTTAWA

150 Isabella Street | Suite 810
Ottawa, ON K1S 1V7
(613) 721-6801
ottawa@revay.com

CALGARY

715 5th Avenue S.W. | Suite 418
Calgary, AB T2P 2X6
(403) 777-4904
calgary@revay.com

VANCOUVER

1040 West Georgia St. | Suite 430
Vancouver, BC V6E 4H1
(604) 428-8350
vancouver@revay.com